



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AOUT 2020

TRAVAUX SDEY

Le Conseil Municipal décide d'autoriser M. Le Maire ou l'un de ses Adjointes à signer tout document afférent aux travaux, en particulier toutes les conventions financières concernant LES TRAVAUX sur le territoire de la commune VENOY lorsque la participation communale totale de la convention ne dépasse pas 100 000 €.

COMMUNAUTE DE L'AUXERROIS – COMMISSION CLECT

Le Conseil Municipal décide :

- de désigner comme membre titulaire de la CLECT,
Monsieur Christophe BONNEFOND
- de désigner comme suppléant de la CLECT,
Monsieur Alvaro DE CARVALHO

DIVERS

Monsieur le Maire fait le point sur les travaux en cours.

Le Conseil Municipal affine le tableau des membres des commissions de la Communauté de l'Auxerrois.